

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 19 JUIN 2017

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 24

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 10

-AYANT DONNE POUVOIR : 2

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY
(Bourg-Saint-Maurice)

Monsieur Gilles FLANDIN (Les Chapelles)

Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)

Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy Tarentaise)

Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT (Séze)

Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)

Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL, Claude MAHNANA, Messieurs Alain EMPRIN, Louis GARNIER, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Jean-Pierre MOREL, Eric MINORET, Fabien RAISSON (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Luc PENNA

2017-37 REPRISE ET AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Président, rappelle la délibération du 30 janvier 2017 de reprise anticipée et d'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2016 du budget principal et des budgets annexes.

A la suite de l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion, il convient d'arrêter définitivement les résultats et de décider de leur affectation.

Il propose que l'assemblée délibérante approuve la reprise des résultats 2016 comme suit :

	Budget Principal	Chambre funéraire	Abattoir	Transports
Résultats 2016 - Section de fonctionnement	5 285 804.81 €	1 951.26 €	0 €	0 €
Résultats 2016 - Section d'investissement	79 669.00 €	- 4 156.76 €	96 880.94 €	0 €

et décide de les affecter comme suit :

	Budget Principal	Chambre funéraire	Abattoir	Transports
Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002)	4 954 986.04 €			0 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	330 818.77 €	1 951.26 €		
Excédent / déficit d'investissement reporté (001)	79 669.00 €	- 4 156.76 €	96 880.94 €	0 €

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** la reprise des résultats 2016 comme proposé ci-dessus
- **Les AFFECTER** comme proposé ci-dessus

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD

